# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

## INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

# **AMENDEMENT**

N º 7459

présenté par Mme Ressiguier

#### **ARTICLE 21**

Supprimer l'alinéa 1.

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

Nous réaffirmons notre opposition ferme au recours aux ordonnances sur un projet de loi aussi important que celui du système de retraites, pierre angulaire de notre société solidaire."